

Camille Gaubert
06 77 83 89 51
c.gaubert@pnr-millevaches.fr



SOURCES
en action

CONTRAT TERRITORIAL
VIENNE AMONT

Hélène Thuret
05 55 06 39 42
h.thuret@eptb-vienne.fr



COPIL
29 juin 2023
Eymoutiers

Financé par





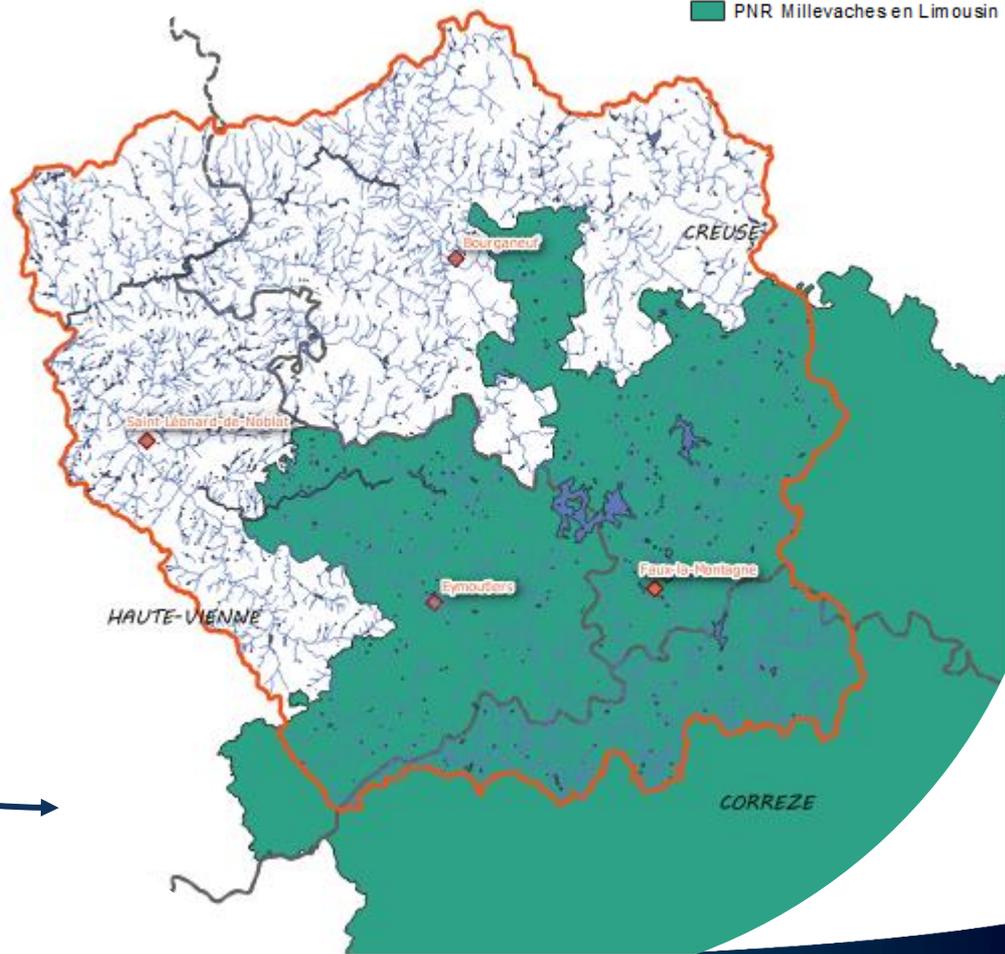
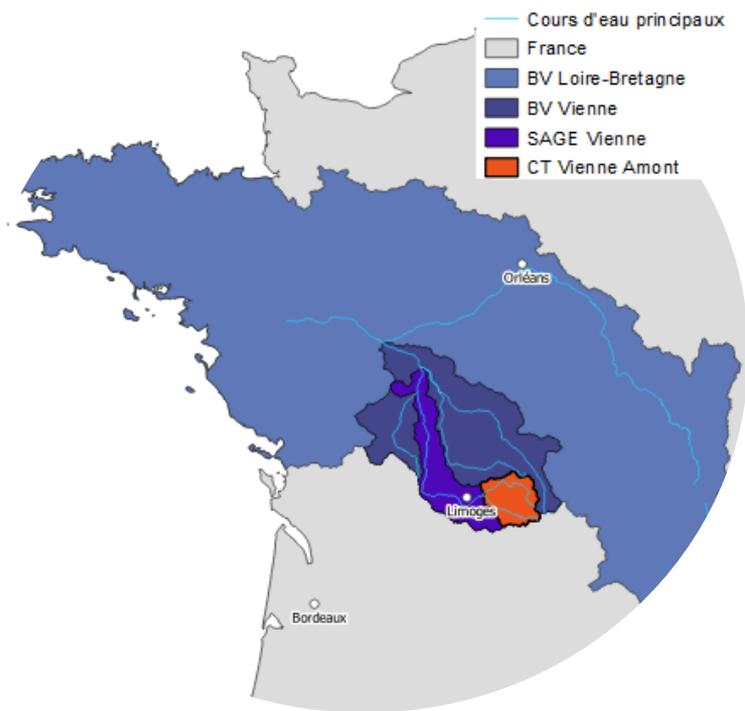
ORDRE DU JOUR

- Territoire du contrat
- Organisation et gouvernance de Sources en action 3
- Présentation de la programmation de Sources en action 3
 - Financier
 - Opérations
- Présentation des documents annexes au contrat
- Calendrier
- Points divers

A valider

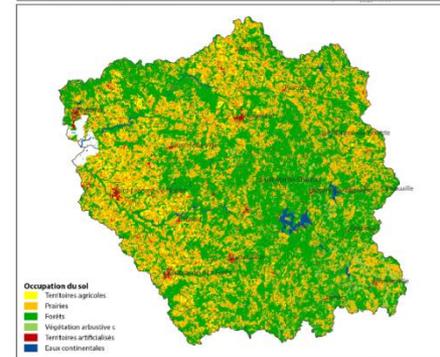
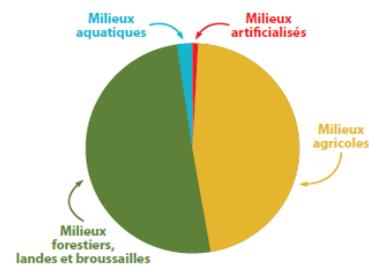
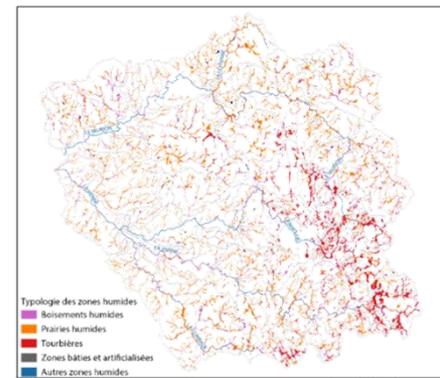
A valider

TERRITOIRE DE SOURCES EN ACTION



TERRITOIRE DE SOURCES EN ACTION

- Contexte géographique : 3 départements, 91 communes, 46 500 habitants
- Caractéristiques
 - Têtes de bassin de la Vienne
 - Zones humides: 22 000ha –10-15% du territoire
 - Tourbières au Sud-Est
 - ZHIEP et ZSGE au Sud-Est
 - Réseau hydrographique : forte densité (1,53 km/km²) + long linéaire (3 300km)
 - Plans d'eau : 1055 –1,2 % de la surface du territoire
 - Occupation du sol : Dominance de forêts (60 %) et prairies (24%)
 - Précipitations: gradient du sud au nord
- Milieu riche mais sensible et fragile





CONTEXTE

- **Contrat Territorial** = outil financier de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne
- **Objectifs** : maintien ou restauration du bon état écologique DCE des masses d'eau
- Mise en œuvre d'opérations :
 - **Travaux** → maintenir ou restaurer le bon état écologique
 - **Etudes** → gain de connaissances – orientation des travaux – mesurer les effets des aménagements
 - **Animation / communication / sensibilisation**
- **Bilan et programmation basés sur** :
 - État des lieux DCE (2015 et 2019), Diagnostics terrains (2015 et 2022), Bilan financier, Bilan technique, Bilan des suivis scientifiques, enquête de satisfaction
 - ...

BILAN DES PRÉCÉDENTS CONTRATS

➤ CT Vienne Amont : Co-coordonné par EPTB Vienne et PNR Millevaches



17 Maîtres d'ouvrage
500 actions
4,8 millions d'euros réalisés

25 Maîtres d'ouvrage
800 actions
6,7 millions d'euros réalisés

➤ Exemples de réalisations

- 331 abreuvoirs
- 115 km de clôtures
- 270 km de berges entretenus ou restaurés
- 1 200 ml de ripisylve plantés
- 53 ouvrages transversaux supprimés ou aménagés [effacement de l'étang communal de Peyrelevade, 10ha]
- 360 ha de zones humides restaurés ou entretenus
- ...



Peyrelevade avant
(TéléMillevaches)



Peyrelevade après
(TéléMillevaches)



SOURCES en action

CONTRAT TERRITORIAL
VIENNE AMONT

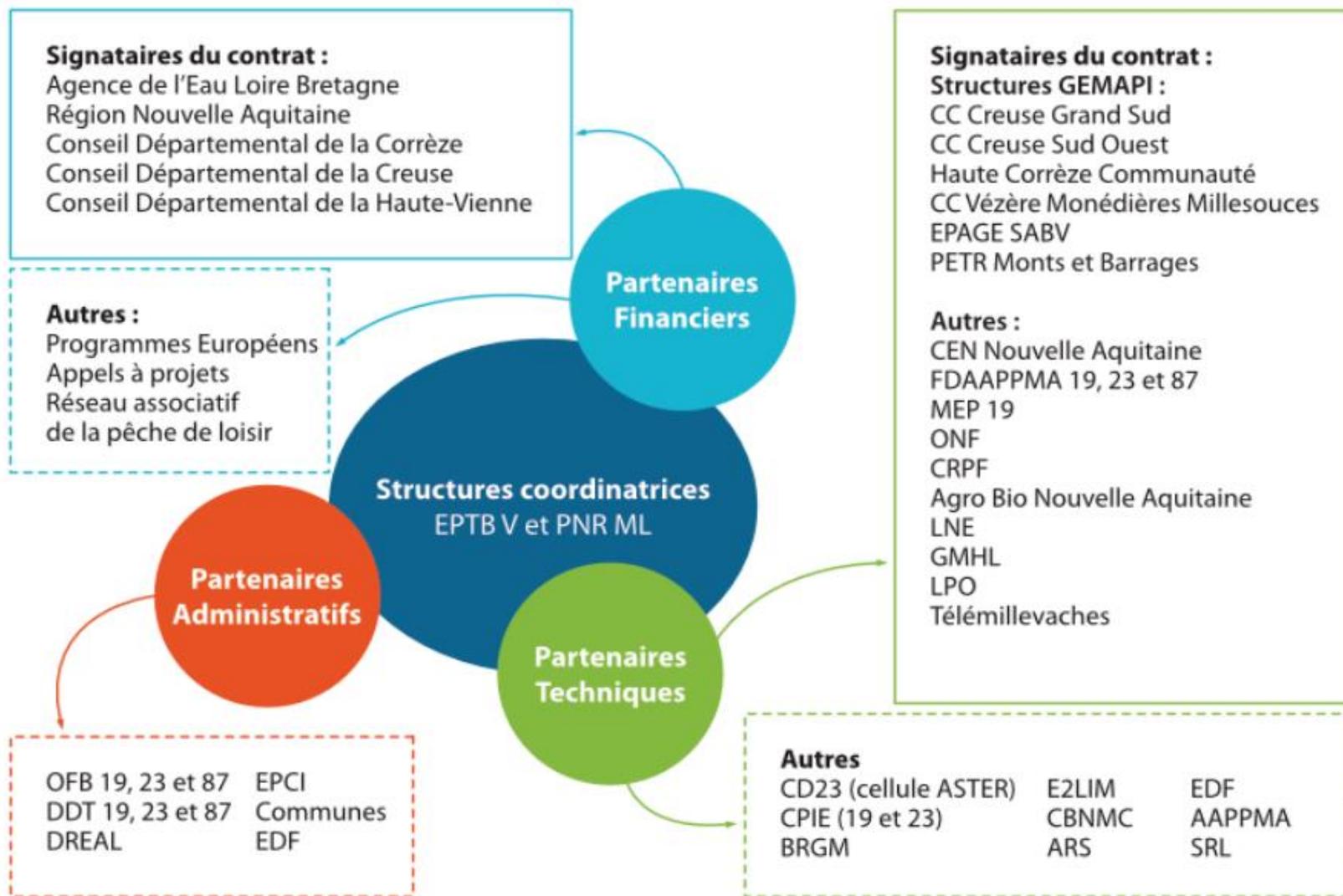
Sources en action 3

2024 - 2029



ORGANISATION DU CONTRAT

20 MO



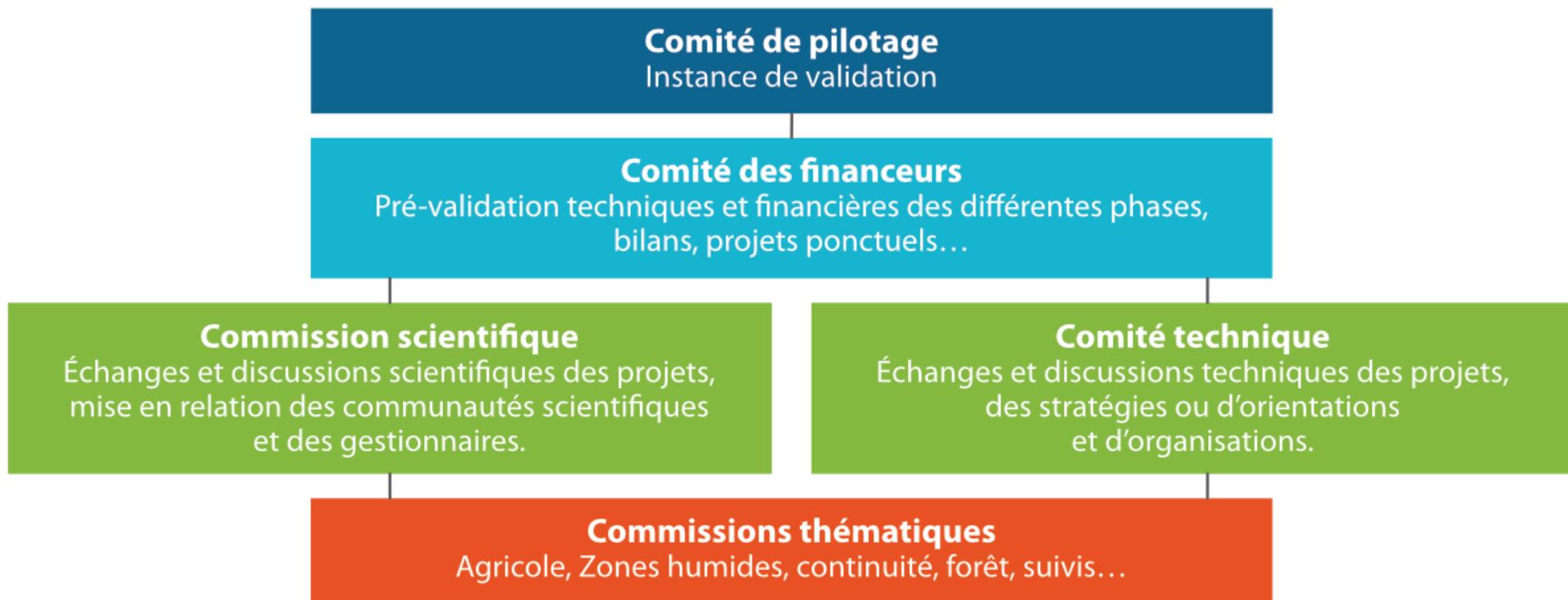
SUIVI DU CONTRAT

- Contrat 1 : Excel
- Contrat 2 : OSCTMA
- **Contrat 3 : OCARHY** (développé par Charente Eaux et adapté par le PNR ML)



- Développé sous QGis
- Création de couches : diagnostic, programmation, réalisation
- Formulaires pour faciliter la saisie
- Données accessibles par tous les MO, modifiables uniquement par le MO concerné
- Large catalogue de caractérisation du territoire : ZH, étangs, ROE, géologie, occupation des sols, points de suivis...
- Données des précédents contrats : diagnostic, programmation, réalisation
- Facilite la coordination pour le suivi du contrat et la production de bilan

GOVERNANCE DU CONTRAT



FEUILLE DE ROUTE

STRUCTURES COORDINATRICES

Assurer le pilotage, l'animation, la concertation, la coordination du contrat

Mobiliser les acteurs et partenaires

Suivre, évaluer l'avancement du contrat

Préparer, animer les réunions

Réaliser le bilan annuel et final



Missions :
Coordination, animation générale
+ études (IAM), continuité écologique (ouvrage et étang), zones humides et forêt

502 400 €



Missions :
Coordination, animation générale
+ communication générale
+ études (HMUC, têtes de bassin), étang, économie d'eau

269 728 € (animation et communication)
+ financements dans le cadre du SAGE Vienne

STRUCTURES À COMPÉTENCE GEMAPI

Assurer la mise en œuvre des actions milieux aquatiques : opérations de gestion des cours d'eau et des zones humides, continuité écologique (seuils et plans d'eau)

Animation « rivière »

Appui aux bilans et à la mise en œuvre des indicateurs



1 907 650 €



1 282 600 €



1 944 649 €

la CREUSE
le Département

Appui technique



648 000 €

HAUTE-CORRÈZE
COMMUNAUTÉ

230 000 €



612 600 €

FEUILLE DE ROUTE

STRUCTURES DE GESTION DES ZONES HUMIDES

Animation Zones humides, animation réseau zones humides, animation foncière

Assurer la mise en œuvre d'actions zones humides: restauration, entretien, travaux, protection, plan de gestion

Assurer le suivi administratif et financier des actions

Aide aux bilans et à la mise en œuvre des indicateurs

Mise en œuvre de suivis scientifiques



+ soutien en local, des structures GEMAPI

1 889 784 €

STRUCTURES PORTEUSES DE SUIVIS

Poursuite des suivis historiques + rédaction bilan/synthèse

- Suivis thermiques et piscicoles



Suivis + travaux de restauration milieu
100 000 €



Suivis + travaux de restauration milieu
689 957 €



Suivis + travaux de restauration milieu
73 037 €



Coordination des suivis et suivis
216 000 €

- IAM



Mise en œuvre de suivis spécifiques à des opérations : préconisation d'aménagements, effet des travaux + rédaction bilan/synthèse



Suivis bivalves
136 221



Suivis mammifères et amphibiens
128 085 €



AGIR pour la BIODIVERSITÉ
Suivis ornithologiques
99 841 €

Acquisition de connaissances



Etude HMUC, têtes de bassin
(hors financement CT)



Suivi LigéO

FEUILLE DE ROUTE

STRUCTURES SYLVICOLES

Animation forestière, animation foncière

Assurer la mise en œuvre d'actions forêt : restauration, entretien, travaux,

Assurer le suivi administratif et financier des actions

Aide aux bilans et à la mise en œuvre des indicateurs



Missions :
Sensibilisation et accompagnement des propriétaires forestiers

420 000 €



Missions :
Restauration en milieux forestier: passages busés, création mares, désenrésinement ripisylves, ...

576 412 €

SENSIBILISATION ET COMMUNICATION

Communication, mise en valeur des opérations et des acteurs



Réalisation de reportages vidéos
132 565 €

Sensibilisation des scolaires, grands publics et élus



108 501 €

STRUCTURES AGRICOLES

Animation agricole

Assurer la mise en œuvre des actions agricoles : planifier et coordonner la mise en place des actions collectives et individuelles, assurer la communication technique

Assurer le suivi administratif et financier des actions

Aide aux bilans et à la mise en œuvre des indicateurs



• BIO NOUVELLE-AQUITAINE •

Missions :
Sensibilisation et accompagnement des exploitants agricoles: journées collectives d'échanges, journées de sensibilisation, essais techniques. Diagnostic et accompagnement individuel.

386 100 €

FEUILLE DE ROUTE

Thématique d'animation	Nombre ETP
Coordination et communication	Environ 1,82
Cours d'eau (dont suivi)	Environ 7,25
Zones humides	1,5
Forestière	Environ 1,2
Agricoles	Environ 0,4
TOTAL	Environ 12

Structure	Nombre ETP
PNR ML	Entre 1 et 1,1
EPTB V	0,67
EPAGE SABV	0,4
CC CSO	1,5
CC CGS	1,0
CC HCC	Entre 0,3 et 0,4
CC V2M	0,5
PETR Monts et Barrages	1,0
AgroBio NA	<i>Environ 0,4 ?</i>
CEN NA	1,5
CNPF	1,0
FFDAAPMA 19	<i>Environ 0,25 ?</i>
FFDAAPMA 23	0,4
FFDAAPMA 87	Entre 0 et 0,2
GMHL	0,25
LNE	<i>Environ 1 ?</i>
LPO	<i>Environ 0,15 ?</i>
MEP 19	<i>Environ 0,3 ?</i>
ONF	Entre 0,15 et 0,22
TMV	<i>Environ 0,25 ?</i>
TOTAL	Autour de 12 ETP par an

THÉMATIQUES ET FICHES ACTION

- 5 grandes thématiques subdivisées en actions

A. RESTAURATION DES MILIEUX AQUATIQUES	
A.1 Travaux de restauration de la continuité écologique et de l'impact des plans d'eau	A.2 Restauration et entretien des cours d'eau
<p>A.1.1 Suppression d'ouvrages transversaux</p> <p>A.1.2 Aménagement d'ouvrages transversaux</p>	<p>A-2-1 : Travaux de restauration de la morphologie par des aménagements agricoles</p> <p>A-2-2 : Travaux de restauration de la morphologie par des aménagements sylvicoles</p> <p>A-2-3 : Travaux de restauration de la morphologie hors aménagements agricoles et sylvicoles</p> <p>A-2-4 : Travaux de restauration et d'entretien des berges et de la ripisylve et gestion des espèces envahissantes</p>



Thématique cœur de cible

THÉMATIQUES ET FICHES ACTION

- 5 grandes thématiques subdivisées en actions

B. GESTION QUANTITATIVE DE LA RESSOURCE EN EAU

B-1 : Gestion, préservation et restauration de zones humides

B-1-1 : Restauration des fonctionnalités hydrauliques des zones humides et tourbières

B-1-2 : Entretien et restauration de zones humides



THÉMATIQUES ET FICHES ACTION

- 5 grandes thématiques subdivisées en actions

C. AMÉLIORATION DES CONNAISSANCES

C-1 : Suivis scientifiques

C-2 : Études complémentaires ou préalables à des actions

C-3 : Amélioration des connaissances

C-1-1 : Réalisation de suivis historiques pour la surveillance de l'état des cours d'eau
C-1-2 : Évaluation de l'efficacité des travaux

C-2-1 : Réalisation d'un diagnostic d'aide à la décision ouvrage
C-2-2 : Réalisation d'un diagnostic et/ou étude complémentaire ou préalable à des travaux
C-2-3 : Réalisation de plan de gestion des zones humides
C-2-4 : Réalisation de plan de gestion forestier
C-2-5 : Réalisation de suivis spécifiques aux zones humides

C-3-1 : Réalisation d'une étude portant sur « l'évaluation des effets des variations climatiques sur l'hydrologie des têtes de bassin de la Vienne »
C-3-2 : Réalisation d'une étude Hydrologie Usage Milieux Climat (HMUC) sur le bassin de la Vienne
C-3-3 : Estimation des débits de gestion conjoncturelle et de crise



THÉMATIQUES ET FICHES ACTION

- 5 grandes thématiques subdivisées en actions

D. MAÎTRISE FONCIÈRE

D-1 : Acquisition d'ouvrages et plans d'eau

D-2 : Acquisition foncière de zones humides et gestion de la parcelle

D-3 : Acquisition foncière forestière (notamment sur les zones de captage AEP)



THÉMATIQUES ET FICHES ACTION

- 5 grandes thématiques subdivisées en actions

E. ANIMATION, COMMUNICATION ET COORDINATION DU CONTRAT

E-1 :
Coordination générale du programme

E-2 : Animation

E-3 : Sensibilisation

E-4 :
Information et communication

E-1-1 : Animation et suivi des travaux cours d'eau

E-1-2 : Animation pour la gestion des zones humides

E-1-3 : Animation du volet sylvicole
E-1-4 : Animation du volet agricole

E-3-1 : Sensibilisation et accompagnement des propriétaires de seuils et d'étangs

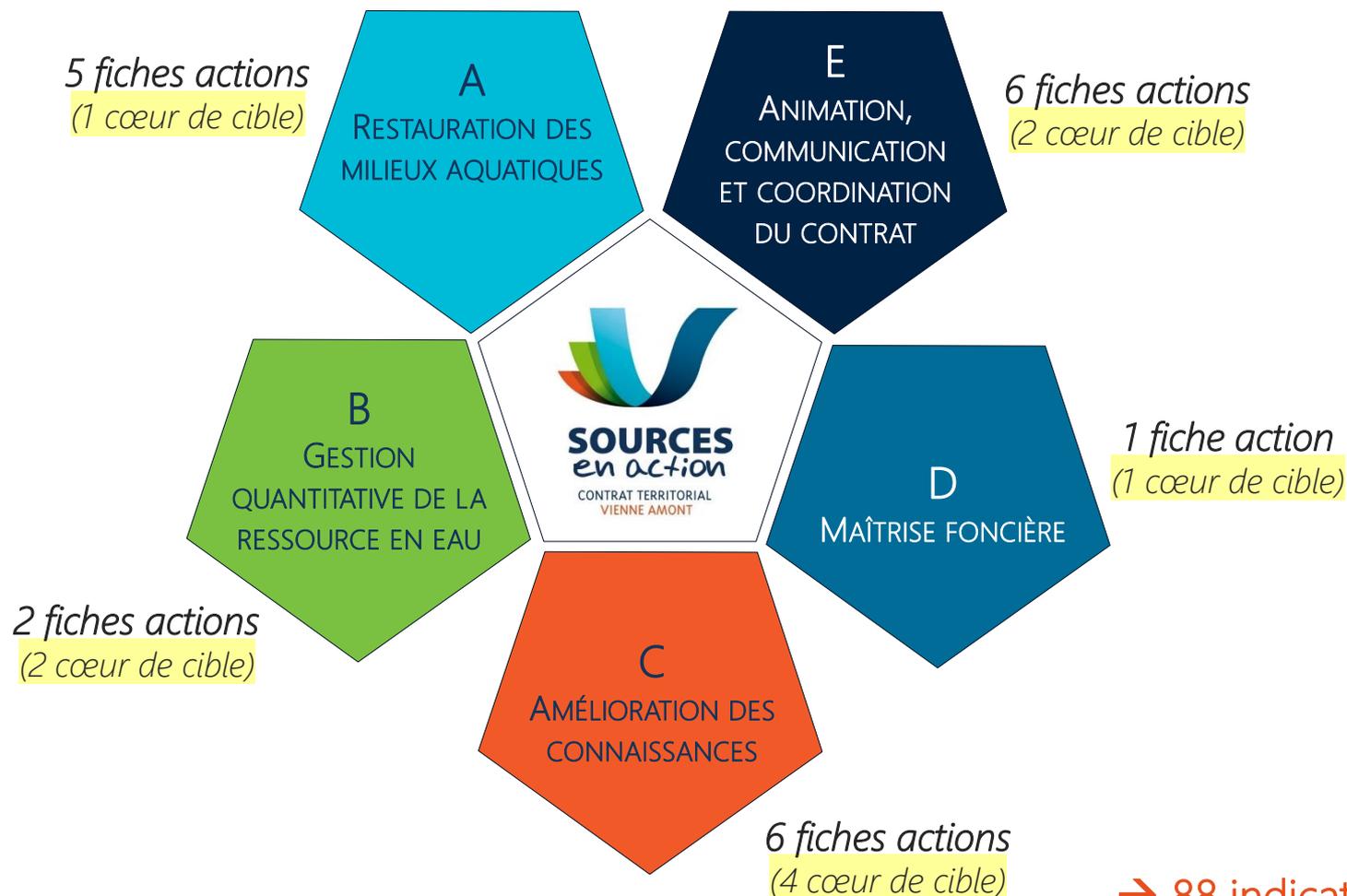
E-3-2 : Accompagnement des collectivités dans la mise en œuvre d'une démarche d'économie d'eau

E-3-3 : Sensibilisation et animation sur les enjeux de la protection et restauration des cours d'eau, zones humides



THÉMATIQUES ET FICHES ACTION

- 5 grandes thématiques - 30 actions principales



➔ 88 indicateurs de réalisation

FICHES ACTION EXEMPLE

A-1

Travaux de restauration de la continuité écologique et de limitation de l'impact des plans d'eau

Contexte

De nombreux ouvrages sont implantés sur les cours d'eau du bassin de la Vienne amont. Divers usages étaient historiquement associés à ces seuils : utilisation de la force motrice de l'eau au niveau de moulins, irrigation des terres agricoles... Certains ouvrages sont aujourd'hui équipés de turbines hydroélectriques mais la grande majorité d'entre eux ne font plus l'objet d'une gestion régulière et se dégradent rapidement. La fragmentation des cours d'eau par ces obstacles provoque des perturbations du fonctionnement des milieux aquatiques et de la continuité écologique des cours d'eau. Les espèces piscicoles ne peuvent plus effectuer leurs migrations et les sédiments sont bloqués dans les retenues liées aux ouvrages (perte d'habitats des espèces des eaux courantes). De plus, la mise en bief d'une portion de cours d'eau induit des dégradations de sa qualité : augmentation de la température et de l'évaporation, diminution de l'oxygène dissous. La restauration de la continuité écologique est un enjeu fort du programme « Sources en action ».

Le territoire se caractérise par une abondance de plans d'eau (densité de 0,6 plans d'eau par km²) qui est supérieure à la densité moyenne sur le territoire français. Ces étangs sur le bassin de la Vienne ont été majoritairement créés dans les années 70-80 à des fins de loisirs et d'agrément. L'absence de gestion ou le mauvais état d'une grande partie d'entre eux induisent des dégradations de la qualité de l'eau (réchauffement de l'eau, apport de matières en suspension lors des vidanges, eutrophisation et développement de cyanobactéries, etc.) et des milieux aquatiques (présence d'espèces invasives, obstacles infranchissables, etc.). De plus, ces plans d'eau sont une des principales causes de pertes en eau par évaporation sur le bassin de la Vienne. Ces impacts sont d'autant plus marqués que les étangs sont souvent établis sur sources, en barrage de petits cours d'eau et parfois en « chapelet ».

Malgré une bonne dynamique et une prise de conscience des enjeux, les résultats obtenus dans les précédents contrats sont en dessous des objectifs escomptés (envergure de la problématique, montants financiers impliqués, montants réglementaire, volonté politique et des propriétaires, crise sanitaire de la COVID 19, etc.). Dans ce troisième contrat, les ambitions demeurent fortes et les acteurs sont encouragés à réaliser des opérations d'aménagement et de suppressions d'ouvrages de petite continuité, plus facile à mettre en œuvre. Les précédents contrats avaient fait l'objet de nombreux exemples qui ont rapidement montré des effets bénéfiques sur les milieux.

Enjeux et objectifs globaux

- Restaurer la continuité écologique au niveau des obstacles sur cours d'eau
- Réduire l'impact des étangs

Stratégie

Il s'agit essentiellement de radiers de ponts, de passages de route et de buses. Ces obstacles peuvent bloquer l'accès à des secteurs à enjeux tels que des zones de pépinières pour la reproduction de la Truite Fario. La stratégie initiée dans les deux premiers contrats visant à aménager ou supprimer ces petits obstacles est poursuivie, et le choix de la suppression de l'ouvrage doit être amplifiée par les maîtres d'ouvrage. Les structures sont également fortement encouragées à mettre en œuvre des aménagements rustiques et peu coûteux pour favoriser la petite continuité écologique.

Concernant les grands ouvrages et étangs, les études préalables menées par différents maîtres d'ouvrages, doivent permettre d'initier des travaux de suppressions ou d'aménagements des obstacles. Ainsi, différents obstacles sont ciblés sur des cours d'eau prioritaires (ME dégradées selon l'état des lieux 2019, ME en risque pour les paramètres obstacles et/ou hydrologie, liste 2 selon le L214-17 ou points noirs identifiés dans le cadre des diagnostics complémentaires).

Descriptif des actions

- Animation Études Suivis Travaux

Conformément à la disposition 1-D-3 du SDAGE Loire Bretagne, les actions seront définies selon l'ordre de priorité suivant :

- Effacement (en particulier pour les ouvrages abandonnés ou sans usage) ;
- Arasement partiel, aménagement d'échancrures ou petits seuils de substitution ;
- Ouverture des ouvrages mobiles et gestion de vannes (si ces actions sont suffisantes au rétablissement de la continuité écologique) ;
- Aménagement de dispositifs de franchissement (rivières de contournement, passes à poissons...).

Par ailleurs, la gestion des embâcles existants permet de supprimer ceux posant des problèmes en termes de continuité écologique ou de sécurité publique et de laisser en place, voire consolider, ceux qui offrent des fonctions écologiques intéressantes (zones de caches pour les poissons, diversification des écoulements et des granulométries).

Action cœur de cible : Continuité écologique et plans d'eau

Compatibilité avec les autres documents cadres et de gestion

SDAGE Loire-Bretagne 2022-2027
1D : Assurer la continuité longitudinale des cours d'eau
9A : Restaurer le fonctionnement des circuits de migration

SAGE Vienne
- Règles 8, 9, 12 et 13
- Dispositions 58, 77 et 78

Charte du PNR
1-1 : Préserver un haut niveau de richesse des milieux et espèces (1-1-4 : restaurer ou conforter les continuités écologiques)

Néo Terra
8 - Préservation de la biodiversité

Maîtres d'ouvrages

- ETPB Vienne
 PNR ML

- GEMAPI**
 CC CGS
 CC CSO
 CC HCC
 CC V2M
 PETR
 SABV

- Zones humides**
 CEN NA

Suivis

- FD 19
 FD 23
 FD 87
 MEP 19
 LNE
 LPO
 GMHL

Agricole

- Bio NA
 CA 23
 CA 87

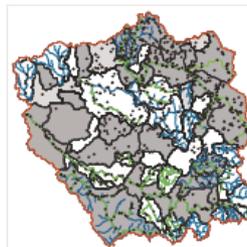
Forêt

- ONF
 CRPF

Financeurs potentiels

- Agence de l'Eau Loire Bretagne
 Région Nouvelle-Aquitaine
 Département de la Corrèze
 Département de la Creuse
 Département de la Haute-Vienne
 Fonds Européens
 Autre : _____

Masses d'eau visées



- Masses d'eau prioritaires
 Masses d'eau prioritaires présentant une pression « continuité écologique » et/ou « hydrologie »
Masses d'eau concernées par les règles 8 et 9 du SAGE Vienne
(tout le territoire est concerné par les règles 12 et 13)

- Cours d'eau en liste 1 : tout nouvel obstacle à la continuité écologique est interdit.
— Cours d'eau en liste 2 : obligation d'assurer ou de rétablir la libre circulation des poissons migrateurs et le transit des sédiments.
● Obstacles du RCE

Public visé

- Particuliers
 Grand public
 Scolaire / péri-scolaire
 Agriculteurs
 Forestiers
 Collectivités
 Autre : **tout propriétaire (privé ou public) d'ouvrages ou plans d'eau**

Budget prévisionnel

XXX XXX €

Programmation prévisionnelle

À AJUSTER À LA MH-CONTRAT

	2024	2025	2026	2027	2028	2029
Quantité	-	-	-	-	-	-
Budget						

Indicateurs de suivi et de réalisations

- Nombre d'ouvrages traités
 Nombre de mètre linéaires reconnectés
 Hauteur de chute supprimée
- À adapter selon le type d'actions :
- Nombre de buses remplacées
 - Nombre de contournements ou de dérivations

- Nombre de passes à poissons ou de dispositifs de franchissement
- Nombre d'aménagements rustiques
- Nombre de brèches
- Nombre d'arasements
- Nombre de dérasements
- Nombre de remises aux normes
- Nombre d'hectares de milieux restaurés

Livrables

Pour chaque projet, un compte-rendu des travaux avec leur localisation (couche SIG / OCARHY) un suivi photographique (avant, pendant, après, au format jpeg), couplé le cas échéant à l'analyse des suivis scientifiques.

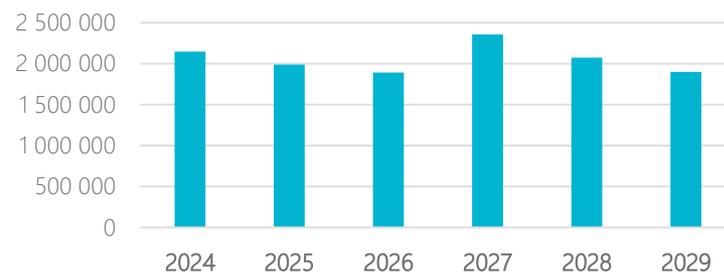


SOURCES
en action
CONTRAT TERRITORIAL
VIENNE AMONT

Validation de la feuille de route par
le COPIL ?

PROGRAMMATION GLOBALE FINANCIÈRE

- Montants prévisionnels annualisés

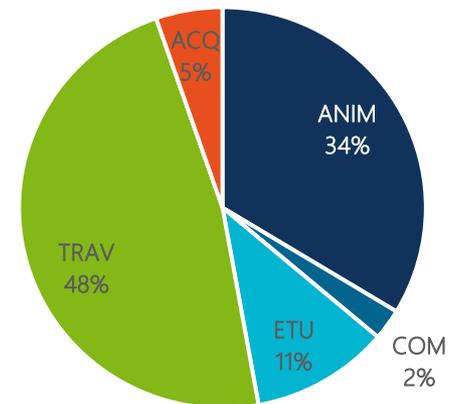


	2024	2025	2026	2027	2028	2029	Total
Acquisition	88 600,00	104 400,00	117 828,00	106 800,00	131 000,00	107 000,00	655 628,00
Animation	635 842,00	674 162,00	673 939,00	722 405,00	715 894,00	736 968,00	4 159 210,00
Communication	45 094,17	30 094,17	30 094,17	30 094,17	30 094,17	30 094,17	195 565,00
Etudes et PG	80 000,00	112 080,00	81 706,00	111 400,00	88 220,00	67 000,00	540 406,00
Sensibilisation	23 452,00	23 452,00	23 452,00	12 715,00	12 715,00	12 715,00	108 501,00
Suivis	134 236,50	129 724,50	139 324,50	166 151,50	112 179,50	136 867,50	818 484,00
Travaux	1 139 610,00	913 517,00	825 201,02	1 204 590,93	984 283,33	809 133,33	5 876 335,62
TOTAL	2 146 834,67	1 987 429,67	1 891 544,69	2 354 156,60	2 074 386,00	1 899 778,00	12 354 129,62

PROGRAMMATION GLOBALE FINANCIÈRE

- Montants prévisionnels

	TOTAL	
Animation	4 159 210,00	33,7
Communication et sensibilisation	304 066,00	2,5
Etude, suivi et plan de gestion	1 358 890,00	11,0
Travaux	5 876 335,62	47,6
Acquisition	655 628,00	5,3
TOTAL	12 354 129,62	100,0



POUR RAPPEL

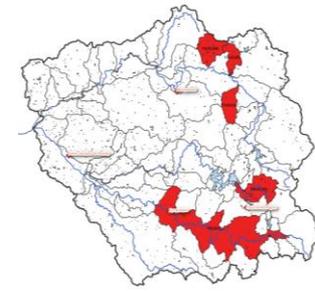
Montants prévisionnels

SEA 1 : 7,5 M€ pour 5 ans
SEA 2 : 12,3 M€ pour 5 ans

Montants réalisés

SEA 1 : 4,8 M€ pour 5 ans
SEA 2 : 6,7 M€ pour 5 ans

PROGRAMMATION DETAILS

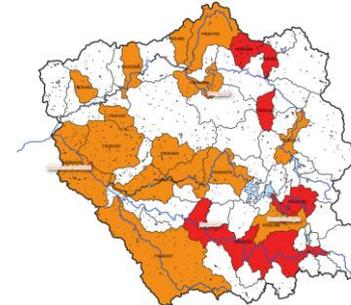


Masses d'eau à enjeux 2027 A

Code	Nom	DCE 2015	DCE 2019	Risque(s)	Actions prioritaires (AELB)	Actions prioritaires (diagnostics)	Actions d'accompagnement	TOTAL contrat
/!\ FRGR0356	La Vienne depuis Peyrelevade jusqu'à l'aval de la retenue de Bussy	Moyen	Moyen	Morpho Obstacles	745 960,00	62 000,00	88 000,00	895 997,00 +30 300
/!\ FRGR1390	La Maulde et ses affluents depuis la source jusqu'à la retenue de Vassivière	Moyen	Moyen	Obstacles	77 900,00	100 610,00	-	178 510,00 +19 380
FRGR1661	Le Vidaillat et ses affluents depuis la source jusqu'à la confluence avec le Taurion	Bon	Moyen	Pesticides	-	208 833,00	-	208 833,00
FRGR1686	Le Marque et ses affluents depuis la source jusqu'à la confluence avec le Taurion	Moyen	Moyen	Obstacles	-	-	-	-
FRGR1691	Le Vavette et ses affluents depuis la source jusqu'à la confluence avec le Taurion	Moyen	Moyen	Obstacles	151 000,00	35 840,00	2 000,00	188 840,00
TOTAL					974 860,00 (66 %)	407 283,00 (28 %)	90 000,00 (6 %)	1 472 180,00 + 49 680

/!\ enjeux bivalves connus

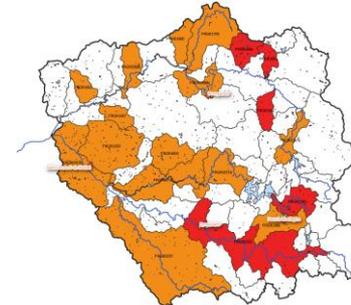
PROGRAMMATION DETAILS



Masses d'eau à enjeux 2027

Code	Nom	DCE 2015	DCE 2019	Risque(s)	Actions prioritaires (AELB)	Actions prioritaires (diagnostics)	Actions d'accompagnement	TOTAL contrat
FRGR0357b	La Vienne depuis la confluence de la Maulde jusqu'à la confluence avec le Taurion	Moyen	Moyen	Morpho Obstacles Hydro	374 933,33	-	17 300,00	392 233,33 +19 700
FRGR0370	La Combade et ses affluents depuis la source jusqu'à la confluence avec la Vienne	Bon	Moyen	Obstacles	441 000,00	226 450,00	88 900,00	756 350,00 + 48 300
FRGR0371b	La Maulde depuis la retenue de Vassivière jusqu'à l'amont du plan d'eau de Mont Laron	Moyen	Médiocre	Obstacles	-	40 000,00	-	40 000,00
FRGR0371c	La Maulde depuis l'amont du plan d'eau de Mont Laron jusqu'à la confluence avec la Vienne	-	Moyen	Obstacles Macropoll	106 700,00	-	-	106 700,00 + 23 606
FRGR1306	La Feuillade et ses affluents depuis la source jusqu'à la confluence avec la Vienne	Médiocre	Moyen	Morpho Obstacles Hydro Macropoll	187 350,00	-	-	187 350,00
FRGR1603	Le Cheissoux et ses affluents depuis la source jusqu'à la confluence avec la Maulde	Bon	Moyen	Morpho Hydro	293 590,00	18 550,00	-	312 140,00
FRGR1650	Le Tard et ses affluents depuis la source jusqu'à la confluence avec la Maulde	Bon	Moyen	Pesticides Obstacles Hydro	86 633,33	210 000,00	-	296 633,33 +28 000

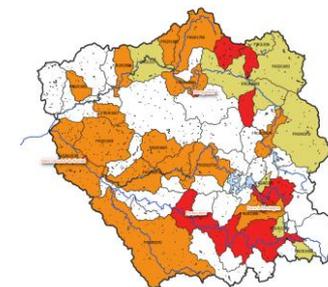
PROGRAMMATION DETAILS



Masses d'eau à enjeux 2027

Code62	Nom	DCE 2015	DCE 2019	Risque(s)	Actions prioritaires (AELB)	Actions prioritaires (diagnostics)	Actions d'accompagnement	TOTAL contrat
FRGR1657	La Bobilance et ses affluents depuis la source jusqu'au complexe de Saint-Marc	Médiocre	Moyen	Pesticides Hydro	35 000,00	40 000,00	-	75 000,00 + 8 160
FRGR1663	Le Coussac et ses affluents depuis la source jusqu'au complexe de Saint-Marc	Médiocre	Médiocre	Obstacles	235 933,33	87 000,00	5 000,00	327 933,33
/!\ FRGR1682	Le Grandrieux et ses affluents depuis la source jusqu'au complexe de la Roche Talamy	Bon	Médiocre	Obstacles	60 000,00	313 400,00	6 000,00	379 400,00
/!\ FRGR0368a	Le Taurion depuis Thauron jusqu'au complexe de la Roche Talamie	Moyen	Moyen	Morpho Obstacles	<i>Diag territorial CC CSO : ME non prioritaire à ce titre</i>		38 400,00	38 400,00
FRGR0367b	Le Taurion depuis la retenue de Lavaud-Gelade jusqu'à la confluence avec la Banize	Médiocre	Médiocre	Morpho Obstacles Hydro	<i>Diag territorial CC CSO : ME non prioritaire à ce titre</i>			
FRGR0368c	Le Taurion depuis le complexe de la Roche Talamie jusqu'au complexe Saint-Marc	Moyen	Moyen	Obstacles	<i>Sur le territoire de la CC Bénévent Grand Bourg. Des discussions ont été initiées en 2022.</i>			
/!\ FRGR1705	La Leyrenne et ses affluents depuis la source jusqu'à la confluence avec le Taurion	Moyen	Moyen	Morpho Obstacles	<i>En partie sur le territoire de la CC Bénévent Grand Bourg. Diag territorial CC CSO : ME non prioritaire</i>			
FRGL027	Complexe de la Roche Talamie	Moyen	Moyen	Nitrates	<i>Sur le territoire de la CC Bénévent Grand Bourg</i>			
TOTAL					1 806 140,00	988 800,00	117 200,00	2 912 140,00
COPIL - CT Sources en action					(62 %)	(34 %)	(4 %)	+ 127 766

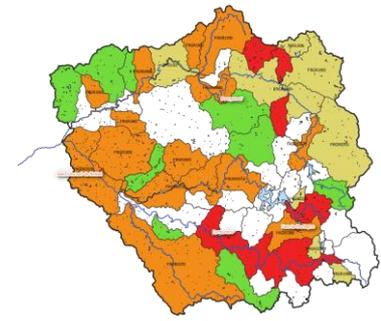
PROGRAMMATION DETAILS



■ Masses d'eau présentant un risque

Code	Nom	DCE 2015	DCE 2019	Risque(s)	Actions prioritaires (AELB)	Actions prioritaires (diagnostics)	Actions d'accompagnement	TOTAL contrat
⚠ FRGR0369	Le Taurion depuis la confluence de la Banize jusqu'à Thauron	Bon	Bon	Obstacle	<i>Diag territorial CC CSO : ME non prioritaire à ce titre</i>			
FRGR0372	La Banize et ses affluents depuis la source jusqu'à la confluence avec le Taurion	Bon	Bon	Morpho Obstacles	430 435,00	37 500,00	6 000,00	473 935,00
FRGR1098	Le Chamboux et ses affluents depuis la source jusqu'à la confluence avec la Vienne	Bon	Bon	Morpho Obstacles Hydro	78 016,02	98 997,60	-	177 013,62
⚠ FRGR2235	La Gane et ses affluents depuis la source jusqu'à la retenue de Vassivière	Bon	Bon	Obstacles	-	55 000,00	-	55 000,00
⚠ FRGR1693	La Gosne et ses affluents depuis la source jusqu'à la confluence avec le Taurion	Bon	Bon	Obstacles	23 000,00	2 000,00	-	25 000,00 + 8 160
FRGR2259	La Chandouille et ses affluents depuis la retenue du Chammet jusqu'à la confluence	Bon	Bon	Morpho Obstacles	59 000,00	-	20 400,00	79 400,00
FRGL036	Complexe de St Marc	Moyen	Bon	?	-			
TOTAL					590 451,02 (73 %)	193 497,60 (24 %)	26 400,00 (3 %)	810 348,62 + 8 160

PROGRAMMATION DETAILS



- Autres masses d'eau (programmation depuis le diagnostic terrain)

	Actions prioritaires (AELB)	Actions prioritaires (diagnostics)	Actions d'accompagnement	TOTAL contrat
TOTAL		1 163 304,00 (91 %)	113 100,00 (9 %)	1 276 404,00 + 70 800

38 % en opérations de continuité
17 % en opérations « ZH »



PROGRAMMATION DETAILS

- Toutes masses d'eau (actions non localisables)

	Total général
Communication (EPTB, TMV, CSO)	195 565,00
Sensibilisation (LNE)	108 501,00
Animation et coordination	4 121 410,00
Suivis et études	751 947,00
Acquisition ZH	449 228,00
Total	5 626 651,00

Selon la stratégie du 3^{ème} contrat, ces actions seront rattachées à une opération continuité (seuil ou étang, aménagement ou effacement) :

- Un état des lieux avant travaux permettra de préconiser les opérations
- Un suivi après travaux permettra d'évaluer l'effet des travaux

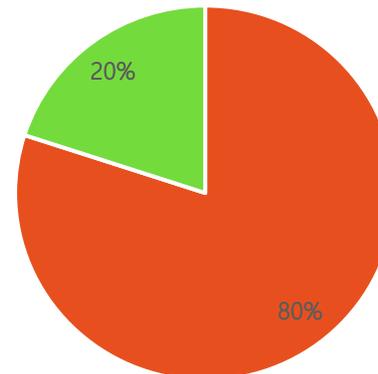
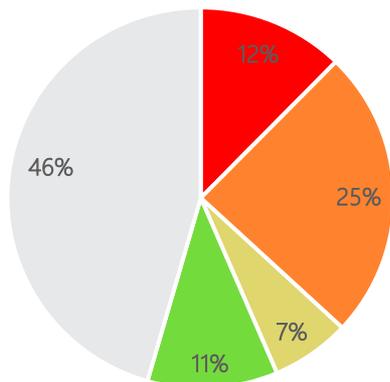
+ maintien de stations historiques pour les suivis normés

PROGRAMMATION BILAN

- Proportion par rapport à l'enveloppe globale

	€	%
2027A	1 521 860,00	12
2027	3 039 906,00	25
À risque	818 508,62	7
Autres ME (diag terrain)	1 347 204,00	11
Toutes ME	5 626 651	46
TOTAL	12 354 129,62	100

Actions localisables	Montant	
ME prioritaires AELB	5 380 274,62	80
ME non prioritaires AELB	1 347 204,00	20
TOTAL	6 727 441,62	100



PROGRAMMATION BILAN

- Thématiques cœur de cible (Travaux)

	€	%
Thématiques cœur de cible	3 173 710,29	54,0
Continuité et plans d'eau	2 199 666,67	37,4
Forêts	450 043,62	7,7
Zones humides	524 000,00	8,9
Autres thématiques	2 702 625,33	46,0
Morphologie	2 702 625,33	46,0
TOTAL	5 876 335,62	100,0



Respect de la stratégie du contrat qui visait un taux de 50 % de l'enveloppe budgétaire des opérations « travaux » du contrat soit alloué aux thématiques « cœur de cible ».

FICHES MASSE D'EAU EXEMPLE

FRGR0356

La Vienne depuis Peyrelevalde
jusqu'à l'aval de la retenue de Bussy

États DCE 2015 2019
Objectifs SDAGE 2027A

- Risques**
- Global
 - Morphologique
 - Obstacles à l'écoulement
 - Hydrologiques
 - Pesticides
 - Micropolluants
 - Macropolluants ponctuels
 - Nitrates diffus

Localisation



Maîtres d'ouvrages

- Télémeillevaches
- ETPB Vienne
- PNR ML
- GEMAPI**
- CC CGS
- CC CSO
- CC HCC
- CC V2M
- PETR
- SABV
- Zones humides**
- CEN NA
- Suivis**
- FD 19
- FD 23
- FD 87
- MEP 19
- LNE
- LPO
- GMHL
- Agricole**
- Bio NA
- CA 23
- CA 87
- Forêt**
- ONF
- CRPF

SAGE Vienne

- Règle 1 : Rejets STEP
- Règle 2 : Pesticides (NC)
- Règle 3 : Flux particulaires
- Règle 4 : Gestion sylvicole
- Règle 5 : Gestion eaux pluviales
- Règle 6 : Restauration ripisylve
- Règle 7 : Piétinement
- Règle 8 : Création ouvrages
- Règle 9 : Gestion ouvrages
- Règle 10 : Gestion des ZHIEP
- Règle 11 : Gestion des ZSGE
- Règle 12 : Création plans d'eau
- Règle 13 : Gestion des plans d'eau
- dont zones à enjeux prioritaires

Caractéristiques

Surface : 12 540 ha (5,7 % du CTVA)
Linéaire cours d'eau : 193,1 km (5,8 % du CTVA)
Forêt : 47 % dont 27 % conifères
933 ha en gestion ONF (7,4 % de la ME)
Zones humides :
1288 ha (6,2 % du CTVA)
dont 45 % en prairies humides
163 ha en gestion CEN (1,3 % de la ME)
dont 119 ha en maîtrise foncière, soit 73 %

Ouvrages ROE : 45
Plans d'eau : 33 (23 ha)
Captages AEP : 22

Zonages et enjeux

- SIEM PNR ML
- Rivière sauvage
- Natura 2000** :
- ZPS
- ZSC
- ZNIEFF** :
- Type 1
- Type 2
- Enjeu bivalve connu

Exemples d'actions identifiées

Continuité : aménagement routier sur le ruisseau de l'Enclose, restauration de la continuité sur deux ouvrages faisant l'objet d'une étude dans le second contrat, remplacement d'une buse et suppression d'un seuil sur le ruisseau de Lachaud...

Morphologie et forêt : remise dans le lit sur le ruisseau de Lavaud, restauration de ripisylve par désenrénement des berges de la Vienne et du Fraissegeas...

Zones humides : restauration de 7,6 hectares de zones humides par la mise en place de clôtures, d'abreuvoirs et gestion par broyage sur les sites des Rochers de Clamouzat et de la Tourbière de Goutte Nègre

Suivis et études : poursuite de l'étude d'impact de la suppression du plan d'eau de Peyrelevalde (opération phare du second contrat) et acquisition de données thermiques et d'oxygène sur la retenue du Chammet ainsi que des données de qualité de l'eau en aval afin de piloter les tests de mise en place de la prise d'eau.

Les actions d'accompagnement sont de l'acquisition de forêts et zones humides et des suivis avant et après travaux, donc totalement liées aux pressions identifiées et aux « actions cœur de cible ».

Justification actions

Poursuite des actions menées dans les deux premiers contrats : programmation d'actions agricoles, forestières, ripisylves, continuité écologique (ouvrages et étangs) et zones humides pour résorber les points noirs identifiés.
Les actions prévues répondent majoritairement des risques identifiés dans l'état des lieux...

Programmation financière

	Actions prioritaires (AELB)	Actions prioritaires (DIAG)	Actions d'accompagnement	Total général
Total (€)	544 000,00	0,00	84 000,00	628 000,00
Total (%)	87	0	13	100

	Actions « cœur de cible »	Autres actions	Total général
Total (€)	338 500,00	289 500,00	628 00,00
Total (%)	54	46	100

	Actions morphologiques structurantes	Actions morphologiques complémentaires	Total actions morphologiques
Total (€)	215 000,00	16 500,00	231 500,00
Total (%)	93	7	100

Programmation financière cohérente au regard de la superficie de la masse d'eau, du nombre de maîtres d'ouvrages concernés, des pressions identifiées (par l'état des lieux 2019 et les diagnostics de terrain), les enjeux connus et les règles du SAGE Vienne.

Programmation localisable annuelle

À AJUSTER À LA MI-CONTRAT

		2024	2025	2026	2027	2028	2029	MO
Continuité et plans d'eau	Étude/Suivi	+ 10 000 € ?	24 000 €	-	24 000 €	-	-	FD19
	Travaux	55 000 €	-	60 000 €	-	150 000 €	15 000 €	
Morphologie	Travaux agricoles	33 333 € + 15 000 € ?	33 333 €	20 000 €	20 000 €	35 833 €	-	V2M, HCC, PETR, FD19
	Travaux hors agricoles	15 000 €	-	-	40 000 €	2 500 €	-	V2M, HCC, PETR,
	Travaux ripisylve	14 000 €	-	2 500 €	-	-	-	V2M, HCC, PETR,
Zones humides	Acquisition	5 000 €	-	-	-	-	11 000 €	V2M
	Plan gestion	-	-	-	-	-	-	
	Étude/Suivi	-	-	-	-	-	-	
	Travaux	31 667 €	-	1 667 €	-	1 667 €	20 000 €	V2M, CEN
Forêt	Acquisition	-	-	-	-	-	10 000 €	V2M
	Plan gestion	-	-	-	-	-	-	
	Étude/Suivi	-	-	-	-	-	-	
	Travaux	-	-	-	-	25 000 €	2 500 €	PETR, HCC
Autre		-	-	-	-	-	-	

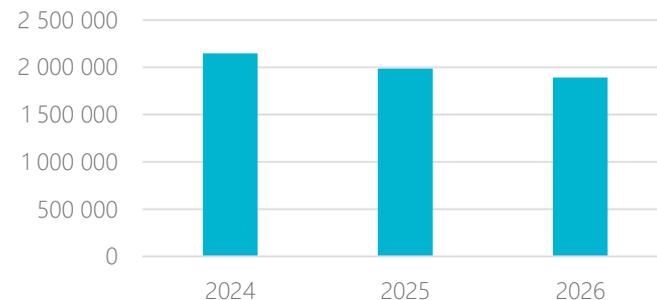
Financements prévisionnels

Majoration CD 23

	AELB	RNA	CD19	CD23	CD87	Autre (à préciser)	Total général
Total (€)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total (%)	100	100	100	100	100	100	100

PROGRAMMATION

- Programme des années 2024 – 2025 – 2026



	2024	2025	2026	TOTAL
Animation	635 842,00	674 162,00	673 939,00	1 983 943,00
Communication	45 094,17	30 094,17	30 094,17	105 282,50
Sensibilisation	23 452,00	23 452,00	23 452,00	70 356,00
Etude et plans de gestion	80 000,00	112 080,00	81 706,00	273 786,00
Suivis	134 236,50	129 724,50	139 324,50	403 285,50
Travaux	1 139 610,00	913 517,00	825 201,02	2 878 328,02
Acquisition	88 600,00	104 400,00	117 828,00	310 828,00
TOTAL	2 146 834,67	1 987 429,67	1 891 544,69	6 025 809,02

Pour environ 12 ETP par an



SOURCES
en action

CONTRAT TERRITORIAL
VIENNE AMONT

Validation de la programmation des
années 1, 2 et 3 par le COPIL ?

PROGRAMMATION

▪ Communication

Coût plafond Agence de l'eau = 22 000€/an

	Coût	Opérations
2024	45 094,17	<u>Communication générale</u> : vidéos TMV, recueil des réalisations, lettre d'information, refonte totale du site internet <u>Communication spécifique</u> : panneaux d'information de travaux
2025	30 094,17	<u>Communication générale</u> : vidéos TMV, recueil des réalisations, lettre d'information <u>Communication spécifique</u> : panneaux d'information de travaux
2026	30 094,17	<u>Communication générale</u> : vidéos TMV, recueil des réalisations, lettre d'information <u>Communication spécifique</u> : panneaux d'information de travaux

→ Dérogation possible

▪ Sensibilisation

Coût plafond Agence de l'eau = 6 000€/an

	Coût
2024	23 452
2025	23 452
2026	23 452

Opérations = 5 projets pédagogiques/an ;
2 aires terrestres éducatives ; 1 sentier d'interprétation ; sessions de formations ; guide méthodologique pour la prise en compte des bivalves

→ Dérogation possible



SOURCES
en action

CONTRAT TERRITORIAL
VIENNE AMONT

Autorisation des demandes de dérogations « communication » et « sensibilisation » par le COPIL ?

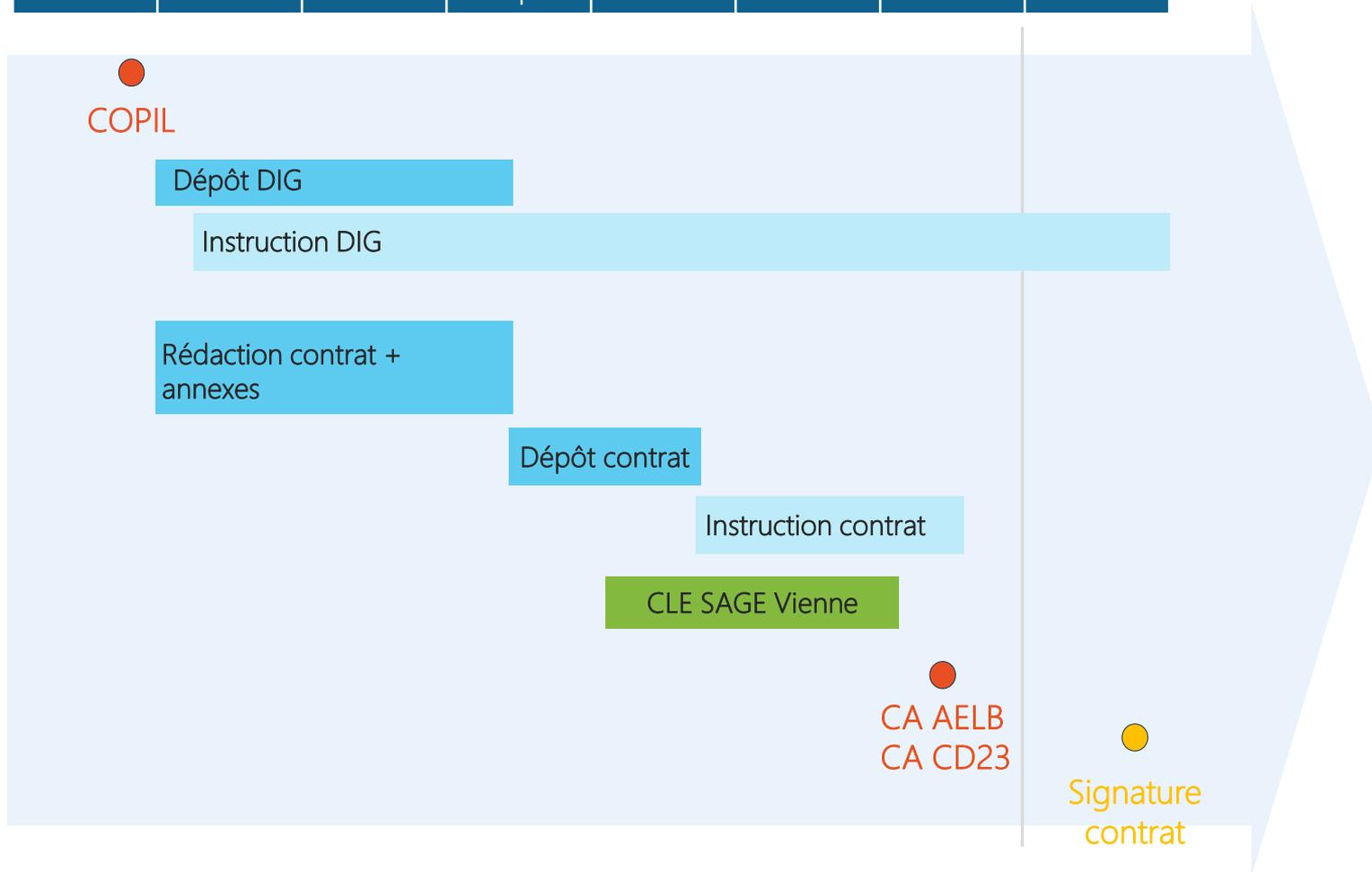


FINANCEMENTS

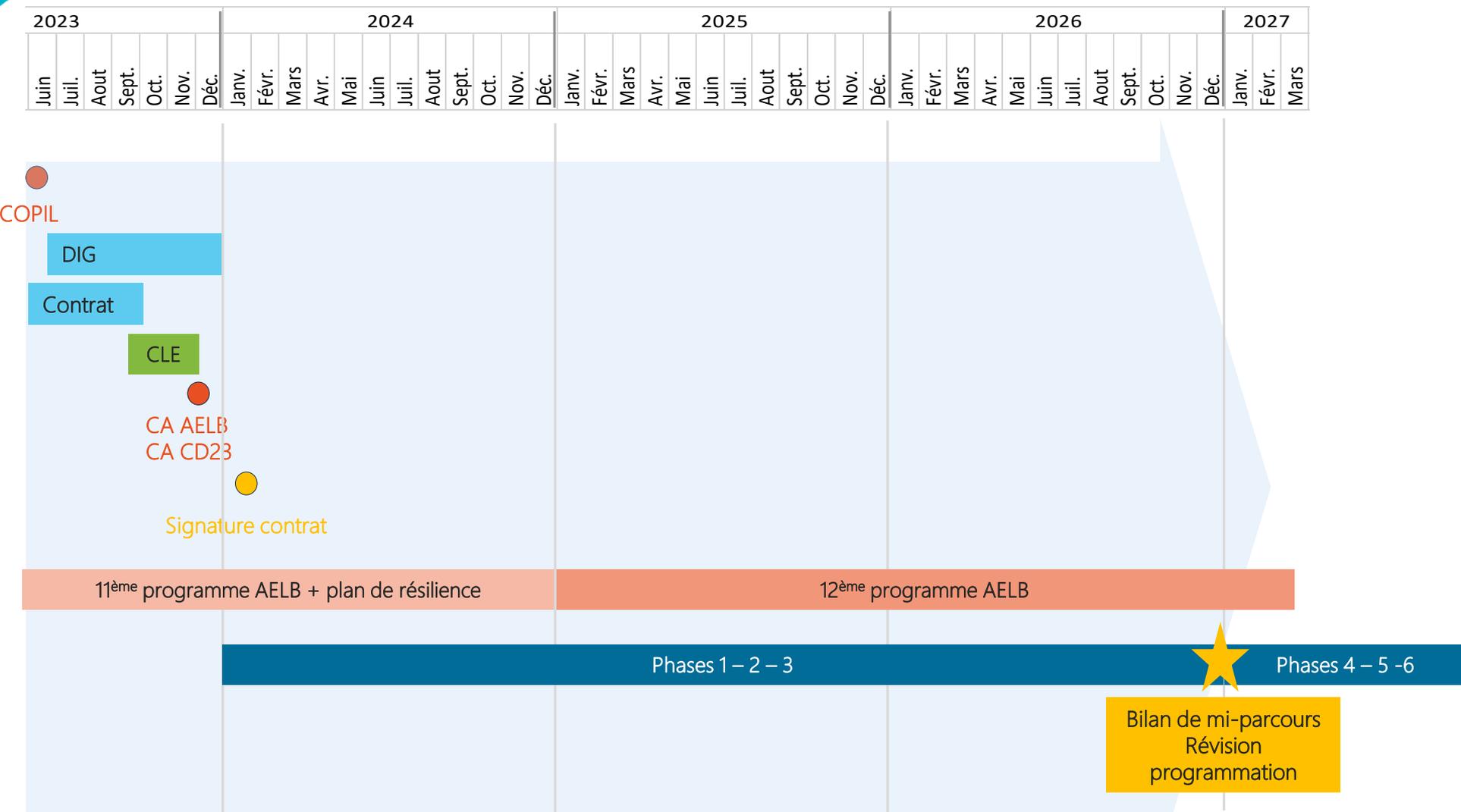
- **Agence de l'Eau Loire Bretagne :**
 - Application du 11^{ème} programme (comprenant le plan de résilience) pour l'année 2024
 - Application du 12^{ème} programme à partir de 2025
 - » Aujourd'hui : budget de 6,8 millions d'euros (reste ajustements)
- **Région Nouvelle Aquitaine :**
 - Pour les structures à compétence GEMAPI
 - » Restauration de la morphologie et petite continuité : 20 % max
 - » Travaux et étude « continuité écologique » : 30 % si effacement, 10 % si aménagement
- **Département 19**
 - Pour les collectivités qui ont mis en place la taxe GEMAPI
 - 10 % d'aide sur la continuité (hors travaux d'effacement)
 - 10 % d'aide pour les études et travaux « milieux aquatiques »
- **Département 23**
 - Pour les collectivités uniquement
 - 10 % d'aide sur les études et travaux
 - Majoration à 50 % sur les masses d'eau en bon et très bon état
- **Département 87**
 - Sur la base des CDDI « cycle de l'eau » ventilés par communautés de communes
 - Tous les MO finançables avec information à la communauté de commune obligatoire

CALENDRIER

2023							2024
Jun	Juillet	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.



CALENDRIER





POINTS DIVERS

- Demande de subvention pour l'animation 2024 :
à faire avant le 15 décembre 2023 auprès de l'Agence de l'Eau



MERCI !



NOUS CONTACTER



SOURCES
en action

CONTRAT TERRITORIAL
VIENNE AMONT

WWW.SOURCESENACTION.FR

HÉLÈNE THURET

05 55 06 39 42

h.thuret@eptb-vienne.fr



CAMILLE GAUBERT

06 77 83 89 51

c.gaubert@pnr-millevaches.fr

